

Communiqué de presse

Conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ? », 24 octobre 2012, à Paris

Conférence finale du projet « EUROPACT » mené par la MOT*

25 octobre 2012

Organisée par la MOT, la conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ? » a réuni plus de 200 personnes au Ministère des Affaires étrangères à Paris, le 24 octobre 2012.

Des élus et représentants de la presque totalité des espaces transfrontaliers aux frontières françaises étaient présents. Prenant place à un moment crucial de la préparation de la politique de cohésion 2014-2020, l'affluence a montré à quel point le besoin de mise en réseau entre les acteurs locaux, nationaux et européens est importante.

Autour de Michel Delebarre, président de la MOT¹, et des représentants de l'Etat, de la Commission européenne et du Parlement européen, tous ces acteurs de la coopération transfrontalière ont affirmé, d'une seule voix, le besoin d'une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers. Rappelons qu'ils représentent en Europe près de 40% de la population, et qu'on dénombre sur les frontières françaises pas moins de 340 000 travailleurs frontaliers.

Les acteurs du transfrontalier ont affirmés en particulier :

- la nécessité de mieux **coordonner le dialogue entre les représentants locaux, nationaux et européens** ;
- l'importance de mieux **tenir compte des réalités transfrontalières**, auxquelles sont réellement confrontés les acteurs du terrain, dans les stratégies nationales et européennes.

Aussi, au niveau national, le rôle de l'Etat, non seulement pour contribuer à résoudre les problèmes transfrontaliers concrets² mais également pour organiser ses propres services centraux et déconcentrés, a été souligné. A notamment été évoqué le besoin d'un comité de pilotage interministériel du transfrontalier. Les représentants des territoires ont tous affirmé leur besoin d'être mieux soutenu par l'Etat.

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, a rappelé le travail de la mission parlementaire sur les questions transfrontalières mené en 2010 à la demande du gouvernement français, qui a formulé des propositions pour organiser une « véritable politique en faveur des territoires frontaliers ». Allant dans ce sens, elle a salué le travail de la MOT et le projet de transformer la structure associative en un GIP³, ce qui devrait permettre un soutien interministériel plus fort des enjeux transfrontaliers et un fonctionnement plus souple et plus adapté de la gouvernance pour mettre en œuvre ce lien direct entre les territoires et les politiques nationales.

Florence Clermont-Brouillet, conseillère en charge du développement régional et des politiques européennes à la DATAR, a souligné qu'en la matière la « marge de progression » était large et que le travail de promotion de la cause transfrontalière reste à consolider au niveau étatique. Elle a confirmé le soutien de la DATAR au projet de GIP pour la MOT.

* Plus d'infos sur le

Projet Europact:

- [Présentation du projet](#)
- [Enseignements et principales recommandations](#)

Documents de la conférence :

- [Le programme](#)
- [Le powerpoint](#)

Pour plus d'informations sur la MOT

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

Contact MOT :

Domitille Ayral
Chargée de la
Communication
+33 1 55 80 56 86
domitille.ayral@mot.asso.fr

¹ Ancien Ministre d'Etat, sénateur-maire de Dunkerque, membre du Comité des Régions.

² Du fait de ses compétences propres (fiscalité, gestion des risques,...) et de son rôle législatif.

³ Groupement d'Intérêt Public

Communiqué de presse

Conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ? », 24 octobre 2012, à Paris

Conférence finale du projet « EUROPACT » mené par la MOT*

25 octobre 2012

Au niveau européen, Normunds Popens, directeur général adjoint de la DG Regio de la Commission européenne, a affirmé la volonté de la Commission de mieux impliquer les acteurs locaux dans l'élaboration des stratégies. Il a indiqué que **la France recevrait d'ici deux semaines le « position paper » qui représente la contribution de la Commission à la rédaction de l'Accord Partenariat français**⁴.

Autres contributions très importantes attendues par la DATAR d'ici la fin du mois sont les retours des acteurs locaux sur les diagnostics territoriaux stratégiques⁴. **Et d'ici à la fin de l'année, la DATAR lancera une nouvelle consultation auprès des acteurs locaux** sur les 11 objectifs thématiques de la stratégie Europe 2020, et les priorités territoriales, afin d'identifier les spécificités propres à chaque territoire.

Normunds Popens a mis l'accent sur l'opportunité que représentaient les nouveaux outils proposés par la Commission, comme l'ITI (Investissement Territorial Intégré) qui permettra de financer des coopérations transfrontalières locales avec une approche stratégique globale, en associant au sein d'une stratégie d'ensemble pour le territoire, des projets relevant de plusieurs priorités d'un programme, voire de plusieurs programmes ou fonds.

Le PIT⁵ de l'Espace Mont-Blanc⁶, présenté par **Nicolas Evrard**, vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, est dans ce contexte apparu comme une pratique exemplaire : le PIT ayant permis d'établir une stratégie d'ensemble ciblant 6 projets transfrontaliers structurants (d'environ 12M d'€), et répondant à cette stratégie territoriale globale.

Illustrant un autre exemple de bonne pratique en la matière, **Stef Vande Meulebroucke**, directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, dont la gouvernance est portée par un GECT, a exposé la façon dont l'Eurométropole sélectionne et oriente les projets selon trois grands axes stratégiques cohérents pour le territoire transfrontalier : Développer le potentiel économique de l'Eurométropole - Renforcer la mobilité et l'accessibilité - Développer la trame bleue et verte.

Charles Buttner, président du conseil général du Haut-Rhin, a souligné la difficulté et la nécessité d'intégrer le monde socio-économique et la société civile dans la coopération, donnant l'exemple de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur, emblème d'une gouvernance trinationale réussie, mais qui ne pourra se développer sans être portée par la population elle-même.

Anna-Karina Kolb, directrice du service des affaires extérieures du Canton de Genève, a pour sa part mis en avant les difficultés de coopération issues du différentiel d'organisation territoriale de part et d'autres des frontières, comparant pour l'exemple l'organisation territoriale française à un « mille-feuille » et celle de la Suisse à un « saucisson », afin de montrer que leur rencontre n'était pas sans occasionner quelques collisions.

4 Chaque Etat devra élaborer un « Accord de Partenariat », en concertation avec l'ensemble des acteurs du développement et en synergie avec l'élaboration des programmes opérationnels 2014-2020 ; ces documents devront être négociés avec la Commission d'ici fin 2013.

5 Plan Intégré Transfrontalier

6 Financé par le programme Interreg ALCOTRA (France/Italie)



Communiqué de presse

Conférence « Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ? », 24 octobre 2012, à Paris

Conférence finale du projet « EUROPACT » mené par la MOT*

25 octobre 2012

Pour y répondre, l'une des recommandations phares de l'étude⁷ menée par la MOT, et testée sur la frontière franco-italienne, est de **coordonner les accords de partenariats avec les pays voisins**. Cette proposition a retenu l'intérêt des participants à la conférence, même si les modalités concrètes dans le cadre du processus de concertation restent à définir.

En guise de conclusion, quelques citations résumant les grands enjeux de la conférence :

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid : « La frontière est l'objet politique qui met de la distance là où il y a de la proximité. Le travail au niveau national et au niveau européen, étant justement de travailler à réduire cette distance. »

Michel Delebarre : « La culture du GECT, aujourd'hui ancrée sur les territoires, doit être partagée entre les représentants territoriaux, les administrations centrales et décentralisées ».

« Il est toujours d'actualité de faire reconnaître dans les politiques nationales et européennes l'importance des espaces transfrontaliers qui portent une partie importante de la construction européenne aujourd'hui ».

7 Voir les principales recommandations du projet Europact : [cliquez ici](#).